

Date : 18 avril 2023
Heure : 19 h 30
Lieu : Salle des commissaires

Procès-verbal

Présences :

Christine Fiocco TEAMS	Administratrice (District 1)
Louise Ouellet	Administratrice (District 2)
Édith Tremblay	Administratrice (District 4)
Marie-Hélène Lebel	Administratrice (District 5)
Marc Lemay	Administrateur (Ressources humaines, gouvernance)
Yolande Pelletier	Administratrice (Communautaire, sportif, culturel)
Claude Breault	Administrateur (Municipal, santé)
Éric Chouinard	Administrateur (Ressources financières, matérielles)
Cynthia Belzile	Administratrice (Personnel de soutien)
Camilo Céré-Escribano	Administrateur (18 à 35 ans)
Claudine Beaulieu	Administratrice (Personnel de direction d'établissement)
Sonia Julien	Administratrice (Personnel d'encadrement)
Josée Lévesque	Administratrice (Personnel professionnel)
Claudine Saint-Pierre	Administratrice (Personnel enseignant)
Julie Thibault	Observatrice (Personnel d'encadrement, membre non-votant)
Nancy Couture	Directrice générale
Vincent Pelletier	Directeur général adjoint (Secrétaire général)

Absence

motivée : Mélanie Veilleux Administratrice (District 3)

1. Ouverture de la séance et constatation des présences

La séance se déroule en présentiel et débute à 19 h 30. Tous les membres du conseil d'administration sont présents sauf madame Mélanie Veilleux qui a motivé son absence.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Hélène Lebel **et RÉSOLU** :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 042 – 2023-04-18

3. Approbation et suivi des procès-verbaux des dernières séances

La présidente survole les procès-verbaux de la séance du 21 février et de la séance extraordinaire du 16 mars dernier. La directrice générale donne le suivi de certains points et après discussions, la résolution suivante est adoptée :

IL EST PROPOSÉ par madame Claudine Saint-Pierre **et RÉSOLU** :

QUE le secrétaire général soit dispensé de la lecture des procès-verbaux de la séance régulière du 21 février 2023 et de la séance extraordinaire du 16 mars 2023, puisque les administrateurs en ont reçu copie au moins six (6) heures avant la tenue de la présente séance du conseil d'administration;

QUE les procès-verbaux des séances du 21 février 2023 et du 16 mars 2023 soient adoptés comme présentés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 043 – 2023-04-18

4. Période de questions du public

Aucun public n'est présent.

5. Agenda de consentements (approbation)

5.1. Calendriers scolaires jeunes et adultes 2023-2024

La présidente, madame Édith Tremblay, invite la directrice des Services éducatifs, madame Julie Thibault, à présenter et expliquer le calendrier scolaire 2023-2024 pour le secteur jeunes. Madame Claudine Beaulieu, directrice de centres explique à son tour les calendriers de la Formation générale des adultes et de la Formation professionnelle.

Après discussions la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT les articles 238 et 252 de la *Loi sur l'instruction publique* [L.R.Q., c. I-13.3] qui stipulent que le centre de services scolaire établit les calendriers scolaires des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres d'éducation des adultes en tenant compte de ce qui est prévu à leur régime pédagogique respectif;

CONSIDÉRANT les dispositions du Règlement n° 2 – *Règlement sur la délégation des fonctions et pouvoirs* du Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs;

IL EST PROPOSÉ par madame Yolande Pelletier **ET RÉSOLU :**

D'ADOPTER les calendriers scolaires du secteur jeunes, des secteurs de la formation générale des adultes, de la formation professionnelle pour l'année scolaire 2023-2024 comme présentés et dont les explications ont été fournies séance tenante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 044 – 2023-04-18

6. Information des comités et recommandations

6.1. Comité de gouvernance et éthique

Madame Marie-Hélène Lebel, présidente du comité de gouvernance et d'éthique, donne un compte rendu des sujets étudiés lors de la rencontre du comité de gouvernance et d'éthique qui s'est tenue immédiatement avant la présente rencontre du conseil d'administration.

Les principaux sujets abordés furent :

- ✓ Renouvellement des membres du CA 2023-2026
- ✓ Gouvernance en éducation
- ✓ Évaluation du CA

6.2. Comité de vérification

Aucune rencontre n'a été tenue depuis la dernière séance du conseil d'administration.

6.3. Comité des ressources humaines

Aucune rencontre n'a été tenue depuis la dernière séance du conseil d'administration.

6.4. Comité consultatif de transport

Aucune rencontre n'a été tenue depuis la dernière séance du conseil d'administration.

7. Points d'informations générales et orientations stratégiques

7.1. Plan d'affectation des directions d'établissement

La directrice générale, madame Nancy Couture, présente et explique les différents mouvements de personnel à venir sur les postes de directions d'établissement. Ceux-ci seront en vigueur à compter de la prochaine année scolaire. Elle précise que le pourcentage de directions adjointes affectées aux écoles secondaires de Trois-Pistoles et de Cabano sera désormais de 80 % chacun étant donné que le nombre d'élèves est maintenant comparable dans les deux établissements. Elle souligne également l'ajout d'un poste de direction adjointe en FGA-FP visant à assurer la relève dans ce secteur et de permettre à l'équipe de poursuivre son développement.

7.2. Organisation pédagogique - suivi

Madame Julie Thibault nous présente un bref suivi de l'organisation pédagogique en prévision de l'année scolaire 2023-2024. Elle nous précise que la clientèle scolaire anticipée est relativement stable marquant une augmentation totale de 19 élèves par rapport à la présente année scolaire. En terminant, elle nous précise qu'à moins que d'autres élèves ne s'inscrivent en 1-2-3 à l'école des Verts sommets de Saint-Athanase, cette classe bénéficiera de son année de sursis alors que seulement cinq élèves sont inscrits dans cette classe. Rappelons que le MEQ ne débloque un financement qu'à compter de l'inscription de 6 élèves.

7.3. Questionnaire en lien avec les opérations entre apparentés

Madame Emmanuelle Ouellet explique la façon de remplir le questionnaire en lien avec les opérations entre apparentés et demande à chaque administrateur de le faire séance tenante.

7.4. Révélateur d'intelligence collective

Madame Édith Tremblay nous rappelle que le révélateur d'intelligence collective doit être complété par tous les nouveaux membres du conseil d'administration qui poursuivent la formation obligatoire de l'ENAP. Par ailleurs, elle invite les autres membres qui le désirent à compléter le révélateur d'intelligence collective afin que nous puissions en faire l'analyse à la dernière rencontre prévue le 13 juin prochain.

7.5. Nouvelle structure dans l'équipe Teams du CA

Madame Nancy Couture informe les administrateurs d'une nouvelle structure dans l'équipe TEAMS du CA permettant de regrouper à la fois les réunions du conseil d'administration et des différents comités au sein d'une même équipe. La modification sera réalisée au cours des prochains jours.

8. Dossiers à être adoptés

8.1. Contrat d'entretien et réparation

CONSIDÉRANT le mandat donné aux firmes Stantec Consulting ltée et Proulx et Savard, Architectes pour la confection des plans et devis nécessaires à l'appel d'offres pour les travaux de réfection des systèmes de chauffage et d'éclairage de l'École des Verts-Sommets de Saint-Athanase;

CONSIDÉRANT l'analyse effectuée par les aux firmes Stantec Consulting ltée et Proulx et Savard, Architectes à la suite de l'ouverture, le 28 mars 2023, des soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que la plus basse soumission conforme a été présentée par la compagnie Les Constructions Unic inc. de Saint-Marc-du-Lac-Long pour la somme de 319 100,00 \$ excluant les taxes;

IL EST PROPOSÉ par madame Louise Ouellet **ET RÉSOLU :**

QUE le Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs retienne, dans le cadre du projet maintien des bâtiments 2021-2022 (M50621) et conformément à la soumission reçue, les services de la compagnie Les Constructions Unic inc. de Saint-Marc-du-Lac-Long, afin d'effectuer les travaux de réfection des systèmes de chauffage et d'éclairage de l'École des Verts-Sommets de Saint-Antonin pour la somme de 319 100,00 \$ excluant les taxes;

D'AUTORISER la direction générale, madame Nancy Couture, à signer pour et au nom du Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs le contrat avec tous les documents inhérents à celui-ci.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 045 – 2023-04-18

CONSIDÉRANT le mandat donné aux firmes Stantec Consulting ltée et Proulx et Savard, Architectes pour la confection des plans et devis nécessaires à l'appel d'offres pour les travaux de réfection des systèmes de chauffage de l'École de la Farandole de Dégelis;

CONSIDÉRANT l'analyse effectuée par les firmes Stantec Consulting ltée et Proulx et Savard, Architectes à la suite de l'ouverture, le 14 avril 2023, des soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que la plus basse soumission conforme a été présentée par la compagnie Les Constructions Unic inc. de Saint-Marc-du-Lac-Long pour la somme de 381 725,00 \$ excluant les taxes;

IL EST PROPOSÉ par madame Claudine Beaulieu **ET RÉSOLU :**

QUE le Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs retienne, dans le cadre du projet maintien des bâtiments 2021-2022 (M50621) et conformément à la soumission reçue, les services de la compagnie Les Constructions Unic inc. de Saint-Marc-du-Lac-Long, afin d'effectuer les travaux de réfection des systèmes de chauffage de l'École de la Farandole de Dégelis pour la somme de 381 725,00 \$ excluant les taxes;

D'AUTORISER la direction générale, madame Nancy Couture, à signer pour et au nom du Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs le contrat avec tous les documents inhérents à celui-ci.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 046 – 2023-04-18

CONSIDÉRANT le mandat donné à la firme Tetra Tech QI inc. pour la confection des plans et devis nécessaires à l'appel d'offres pour les travaux de réfection et de mise aux normes du système de ventilation, 4^e phase sur 5 de l'École secondaire de Cabano de Témiscouata-sur-le-Lac;

CONSIDÉRANT l'analyse effectuée par la firme Tetra Tech QI inc. à la suite de l'ouverture, le 24 mars 2023, des soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que la plus basse soumission conforme a été présentée par la compagnie A.G.M. Construction inc. de Saint-Antonin pour la somme de 934 890,00 \$ excluant les taxes;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Claude Breault **ET RÉSOLU :**

QUE le Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs retienne, dans le cadre du projet maintien des bâtiments 2021-2022 (M50621) et conformément à la soumission reçue, les services de la compagnie A.G.M. Construction inc. de Saint-Antonin, afin d'effectuer les travaux de réfection et de mise aux normes de ventilation, 4^e phase sur 5 de l'École secondaire de Cabano de Témiscouata-sur-le-Lac pour la somme de 934 890,00 \$ excluant les taxes;

D'AUTORISER la direction générale, madame Nancy Couture, à signer pour et au nom du Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs le contrat avec tous les documents inhérents à celui-ci.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 047 – 2023-04-18

CONSIDÉRANT le mandat donné aux firmes Actuel Conseil inc. et Proulx et Savard, Architectes pour la confection des plans et devis nécessaires à l'appel d'offres pour les travaux de mise aux normes des entrées de service et travaux d'imperméabilisation des murs de fondation de l'École de Saint-Marc de Saint-Marc-du-Lac-Long;

CONSIDÉRANT l'analyse effectuée par les firmes Actuel Conseil inc. et Proulx et Savard, Architectes à la suite de l'ouverture, le 24 mars 2023, des soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que la plus basse soumission conforme a été présentée par la compagnie Les Constructions Unic inc. de Saint-Marc-du-Lac-Long pour la somme de 407 500,00 \$ excluant les taxes;

IL EST PROPOSÉ par madame Cynthia Belzile **ET RÉSOLU :**

QUE le Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs retienne, dans le cadre du projet maintien des bâtiments 2020-2021 (M50621) et conformément à la soumission reçue, les services de la compagnie Les Constructions Unic inc. de Saint-Marc-du-Lac-Long, afin d'effectuer les travaux de mise aux normes des entrées de service et travaux d'imperméabilisation des murs de fondation de l'École de Saint-Marc de Saint-Marc du Lac-Long pour la somme de 407 500,00 \$ excluant les taxes;

D'AUTORISER la direction générale, madame Nancy Couture, à signer pour et au nom du Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs le contrat avec tous les documents inhérents à celui-ci.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 048 – 2023-04-18

ATTENDU les dispositions en vigueur du Règlement du CSSFL sur la délégation des fonctions et pouvoirs;

CONSIDÉRANT que l'ouverture de soumissions pour l'attribution du contrat en vue du projet de réfection des systèmes de chauffage de l'École Plein-Soleil à Saint-Juste-du-Lac est prévue le 27 avril prochain;

CONSIDÉRANT que la prochaine séance du conseil d'administration est prévue le 16 mai 2023;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de retenir rapidement les entrepreneurs, à la suite de l'ouverture des soumissions, afin de s'assurer de leur disponibilité dans les périodes propices à l'exécution des contrats dans l'école;

IL EST PROPOSÉ par Camilo Céré-Escribano **ET RÉSOLU :**

QUE le conseil d'administration autorise la directrice générale, madame Nancy Couture, après avoir obtenu l'aval de la présidente, madame Édith Tremblay, à accepter à la suite de l'ouverture des soumissions le 27 avril prochain, au nom du Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs, le plus bas soumissionnaire conforme pour l'attribution du contrat en vue de la réfection des systèmes de chauffage de l'École Plein-Soleil à Saint-Juste-du-Lac;

QUE l'approbation finale desdits contrats soit entérinée par le conseil d'administration à sa séance du 16 mai 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 049 – 2023-04-18

9. Rapports des directions de service

9.1. Service des communications et secrétariat général

La présidente invite messieurs Vincent Pelletier, directeur général adjoint et secrétaire général et Mathieu Dumulon-Lauzière, Régisseur au Service des communications et secrétariat général, à présenter le Service du secrétariat général et des communications, sa mission ainsi que les services qui y sont dispensés au sein du CSSFL.

10. Affaires diverses

Aucun élément n'est présenté sous cette rubrique.

11. Bons coups

11.1. Stage Band – performance à New York

On souligne la performance du Stage band de l'École secondaire de Dégelis qui s'est illustré en remportant deux prix distincts à la suite d'une performance dans un concours musical à New York. Félicitations aux élèves et à l'équipe d'encadrement!

11.2. Équipe de hockey Pumas hybride M13- performance aux championnats provinciaux

On souligne la performance de l'équipe de hockey des Pumas M13 hybride qui a remporté la médaille de bronze aux championnats provinciaux de hockey. Félicitations aux élèves et à l'équipe d'encadrement!

11.3. Athlétisme les Vaillants – performance aux championnats provinciaux scolaires

On souligne la performance des athlètes du club d’athlétisme les Vaillants qui se sont démarqués aux championnats provinciaux scolaires ramenant à la maison une récolte de 5 médailles. Félicitations aux élèves et à l’équipe d’encadrement!

11.4. Championnat canadien de ballon sur glace

On souligne que nos deux équipes de ballon sur glace ont terminé sur la première marche du podium au championnat canadien. Une couverture médiatique très positive a été présente autour de l’équipe tout au long des championnats en raison des performances répétées année après année par les élèves de ce programme. Félicitations aux élèves et à l’équipe d’encadrement!

12. Huis clos

Aucun huis clos ne s’est tenu.

13. Clôture de la séance

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h45.

Édith Tremblay, présidente

Vincent Pelletier, secrétaire général